



**Qui suis-je ?**

**M<sup>e</sup> Hélène Montreuil**

**Avocate**

# Qui suis-je ? I

- Je suis une transgenre.
- Je ne serai jamais une JJF = Jolie Jeune Fille.
- Je ne serai jamais un BGJH = Beau Grand Jeune Homme.
- Je ne suis pas fière d'être une transgenre tout comme je n'ai pas honte d'être une transgenre.
- Je suis qui je suis.
- Je suis Hélène Montreuil.
- [www.helenemontreuil.ca](http://www.helenemontreuil.ca)
- [www.maitremontreuil.ca](http://www.maitremontreuil.ca)

# Qui suis-je ? II

- Américaine - Je vis en Amérique
- Britannique - Je vis sous un régime britannique
- Francophone - C'est ma langue maternelle
- Canadienne - Ma famille est installée au Canada depuis 1637
- Chrétienne - La religion apprise de mes parents
- Occidentale - Je me sens chez moi en Europe et aux États-Unis
- Blanche, Blonde aux yeux bleus - C'est une réalité physique
- Intellectuelle - J'ai beaucoup lu et étudié
- Femme - Par choix
- LGBT - C'est la réalité
- Conclusion : je suis une **tutti frutti** ou un mélange de plusieurs caractéristiques particulières qui me différencient.

**Hélène Montreuil est mariée à Michèle Morgan**

**Une autre avocate et auteure**

**Suis-je hétérosexuelle, gay, lesbienne, trans ou ????**

**Est-ce si important de le savoir ?**



# Qui êtes-vous LGBTTIQQ2SAA ? I

## ➤ L – Lesbienne

- Une personne d'identité féminine qui est physiquement et émotionnellement attirée par d'autres filles.

## ➤ G – Gai

- Une personne d'identité masculine qui est physiquement et émotionnellement attirée par d'autres garçons. Ce mot est préféré au terme « homosexuel » qui a longtemps eu une connotation négative.

## ➤ B - Bisexuel/Bi

- Une personne qui est physiquement et émotionnellement attirée par des personnes de tout sexe/genre et qui se définit comme étant bisexuelle.

# Qui êtes-vous LGBTTIQQ2SAA ? II

## ➤ T - Transgenre/Trans

- Une personne qui s'identifie à un genre différent de celui qui lui a été attribué à la naissance. Or, ça ne veut pas nécessairement dire que cette personne sent qu'elle est née dans le mauvais corps.
- Les personnes qui ne se définissent pas en tant qu'homme ou femme peuvent également se définir comme trans.

## ➤ T - Transsexuel/ Trans

- Ce n'est pas une orientation sexuelle, mais une identité de genre. C'est une personne qui a fait un changement de sexe qui inclut ou n'inclut pas une opération aux parties génitales.

# Qui êtes-vous LGBTTIQQ2SAA ? III

## ➤ T - Travesti/ Trans

- Le travesti est celui porte les vêtements et accessoires qui sont, dans une société donnée, généralement associés au genre opposé du sien dans le but de ressembler volontairement au sexe opposé.
- Le travesti peut adopter les comportements associés à un genre différent de son sexe assigné à la naissance.
- Le travestissement se distingue de la transidentité quoiqu'il lui soit souvent associé.
- Le travestissement relève de l'apparence contrairement à la transidentité qui relève de l'identité de la personne.

# Qui êtes-vous LGBTTIQQ2SAA ? IV

## ➤ I – Intersexuel

- On parle d'intersexualité quand une personne naît avec des caractéristiques sexuelles qui ne correspondent pas aux définitions typiques de « mâle » ou « femelle ».
- Certains individus intersexuels se font assigner un sexe à la naissance et sont élevés en conséquence.
- Ce sexe peut ne pas correspondre à la façon dont ils voient leur identité de genre, tout comme il peut très bien y correspondre.

# Qui êtes-vous LGBTTIQQ2SAA ? V

## ➤ Q – Queer

- C'est un terme général qui englobe toutes les minorités sexuelles et de genre, y compris celles qui ne s'identifient à aucune autre identité dans l'acronyme LGBTQ. Historiquement, ce mot a été utilisé comme une insulte, mais il a ensuite été revendiqué comme une façon positive et ouverte de s'identifier. Se dire queer, c'est refuser tant la conformité et les limites de l'hétérosexualité et celles des lettres LGBT.

## ➤ Q - (en) Questionnement

- Certaines personnes qui sont incertaines quant à leur orientation sexuelle ou leur identité de genre se décrivent parfois comme étant en questionnement. Elles peuvent rester en questionnement jusqu'à ce qu'elles s'identifient à une identité particulière ou alors le rester tout au long de leur vie.

# Qui êtes-vous LGBTTIQQ2SAA ? VI

- **2S - Bispirituel / 2S**
- Le « 2S » vient de l'anglais « two-spirit » (deux esprits).
- Il s'agit donc d'une personne avec un esprit féminin et un esprit masculin qui vivent dans le même corps.
- C'est un terme important dans certaines cultures autochtones, et certains autochtones l'utilisent pour décrire leur orientation sexuelle, leur identité de genre et/ou leur identité spirituelle.
- Le berdache est considéré par les Nord-Amérindiens comme un individu appartenant aux deux sexes et il est aussi appelé « deux esprits ».

# Qui êtes-vous LGBTTIQQ2SAA ? VII

## ➤ A – Asexuel

- Une personne qui ne ressent pas d'attraction sexuelle ou physique envers d'autres personnes, mais qui peut ressentir une attraction romantique ou émotionnelle avec certaines d'entre elles.

## ➤ A – Allié

- Un allié est une personne qui ne s'identifie pas comme LGBTQ, mais qui soutient les droits et la sécurité de ceux qui s'y identifient.
- Il y a tellement à dire sur l'orientation sexuelle et sur l'identité de genre. Il y en a encore plus à dire sur les enjeux, les difficultés, les victoires vécues par toutes les personnes que cela concerne. Le plus important c'est d'être ouvert, respectueux et inclusif. **Nous devons tous être des alliés!**

# Qui êtes-vous LGTTIQQ2SAA ? VIII

## ➤ Drag Queen

- Une drag queen est un homme qui joue un rôle de personne exagérément féminine, dans un costume sophistiqué souvent constitué de robes très voyantes, de bottes très hautes, d'énormément de maquillage et d'une longue perruque. Une drag queen peut imiter des rôles de femmes célèbres, de pop-stars ou, comme RuPaul, jouer son propre rôle de femme excessive.

## ➤ Drag King

- Un drag King est une femme qui joue un rôle exagérément masculin, ou qui imite un acteur ou un chanteur. Certains FtM peuvent aussi se désigner comme un drag King, bien que cet usage soit considéré comme imprécis par certains.

- Certaines femmes, comme **Amantine Aurore Lucile Dupin, baronne Dudevant**, romancière, dramaturge, épistolière, critique littéraire et journaliste française, ont marqué l'histoire ; elle est mieux connue sous le nom de **George Sand**.

# Qui êtes-vous LGBTTIQQ2SAA ? IX

## ➤ **Fétichiste**

- Un fétichiste travesti est une personne (le plus souvent un homme hétérosexuel) qui s'habille avec les vêtements de l'autre sexe comme fétiche sexuel.
- Le terme underdressing est utilisé par les travestis de sexe masculin pour décrire le fait de porter des sous-vêtements féminins sous des vêtements masculins.
- Parfois, l'un des deux membres d'un couple hétérosexuel peut porter les vêtements de l'autre pour l'exciter.
- Par exemple, l'homme peut porter les jupes et la lingerie de la femme, et la femme peut porter les caleçons ou divers autres vêtements de l'homme.

# Alors, êtes-vous LGBTTIQQ2SAA ?

- **L = Lesbienne**
- **G = Gay**
- **B = Bisexuel**
- **T = Transgenre**
- **T = Transsexuel**
- **T = Travesti**
- **DQ = Drag Queen**
- **DK = Drag King**
- **F = Fétichiste**
- **I = Intersexué**
- **Q = Queer**
- **Q = Questionnement**
- **2S = Deux esprits – Two spirited**
- **A = Asexuel**
- **A = Allié**

# Voulez-vous d'autres termes ? I

- **Agenre** : Une personne qui ne se reconnaît dans aucune identité de genre.
- **Allosexuel ou Altersexuel** : est la traduction du mot anglais Queer
- **Androgyne** : Une personne dont l'apparence physique peut présenter des caractéristiques qui ne sont pas associées à un genre et qui se situe donc quelque part entre le féminin et le masculin.
- **Asexuel** : se dit d'une personne qui ne développe pas ou peu d'attrance sexuelle pour une autre personne.
- **Cisgenre** : Une personne dont l'identité de genre correspond à son sexe biologique ; en d'autres mots, une personne «normale».
- **Aromantique** : Une personne qui ne ressent d'attrance romantique pour personne.
- **Demisexuel** : Une personne qui ne ressent de l'attrance sexuelle qu'en présence d'une forte connexion émotionnelle.

# Voulez-vous d'autres termes ? II

- **Genre fluide** : Une personne dont l'identité de genre peut varier et qui peut parfois se sentir plus homme, parfois femme, et parfois aucun des deux.
- **lel** : Un pronom non genré pour éviter d'utiliser il ou elle lorsqu'on parle d'une personne non binaire
- **Intersexuation** : Ce terme biologique correspond aux gens qui sont nés avec des caractéristiques sexuelles qui varient des définitions typiques. Ces variations, qui peuvent se trouver aux niveaux chromosomique, anatomique ou hormonal, se manifestent à divers degrés sur le plan physique, par exemple dans l'apparence des organes génitaux externes ou internes. Ce n'est ni une orientation sexuelle ni une identité de genre.
- **Mégenrage** : Le mégenrage est l'action de désigner une personne par un genre qui ne correspond pas à son identité de genre. Par exemple, appeler une personne Monsieur au lieu de Madame.
- **Morinom ou Dead Name** : Le nom attribué à la naissance qu'une personne trans n'utilise plus.

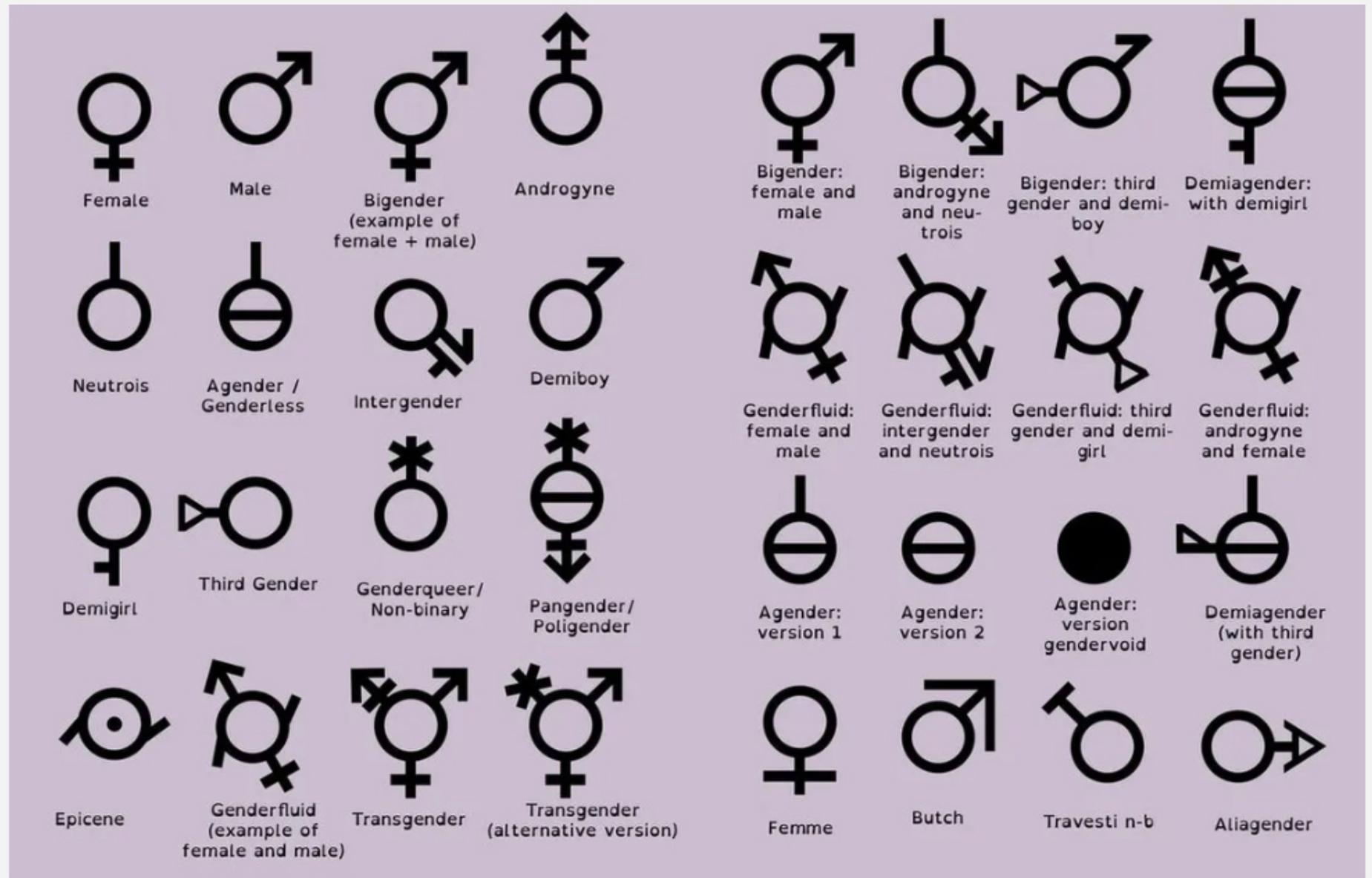
# Voulez-vous d'autres termes ? III

- **MTF ou FTM** : On voit parfois ces acronymes voulant dire «Male to Female» ou «Female to Male». Ils indiquent une personne «mâle» (donc née avec des organes génitaux mâles) qui fait une transition vers le genre féminin, et vice versa.
- **Non-binarité** : se dit d'une personne qui ne se reconnaît pas dans le genre qui lui a été assigné à la naissance, mais pas entièrement dans le genre opposé. C'est une personne qui se situe en dehors des normes du féminin et du masculin.
- **Non conforme au genre** : Une personne qui ne se conforme pas aux rôles typiques que la société attribue aux genres binaires. Par exemple, quelqu'un qui porte des vêtements habituellement associés à un autre genre.
- **Pansexuel** : Une personne attirée par les gens, peu importe leur identité de genre ou leur sexe.
- **Transidentité** : se dit d'une personne dont l'identité de genre n'est pas en accord avec le sexe biologique assigné à la naissance.

# Voulez-vous d'autres termes ? IV

- Allez voir à :
- <https://dudeasks.com/how-many-genders-are-there-in-2022/>
- 112 mots différents pour désigner des personnes LGBT
- Également, sur la même page, 71 préfixes et suffixes pour créer de nouveaux mots et de nouveaux « genres ».
- Vous pouvez donc ajouter les suffixes « fluid » et « flux » pour créer de nouveaux mots qui représentent l'orientation qui vous décrit le mieux.
- Il y a donc une infinité de genres, de mots, d'expressions et de symboles pour définir une personne « LGBT ».
- Regardez l'image de la page suivante

# Voulez-vous d'autres termes ? V



# Écriture épïcène I

- Vous pouvez également utiliser l'écriture épïcène ou non genrée et signer vos textes de la manière suivante :
- ✧ **Marc Tremblay (she-her-elle-Madame)**
- ✧ **Conseillère principale, Équité, Diversité et Inclusion**
- ✧ **Bureau situé sur le territoire non cédé de la Nation Huronne-Wendat**
  
- ✧ **France Denis (iel)**
- ✧ **Occupant le poste de Conseiller principal, Équité, Diversité et Inclusion**
- ✧ **Résidant sur le territoire non cédé de la Nation Uashat Mak Mani-utenam**
  
- ✧ Il y a également plusieurs guides en ligne sur l'écriture épïcène par exemple :
  
- ✧ [https://usito.usherbrooke.ca/articles/aides\\_%C3%A0\\_la\\_r%C3%A9daction/LaR%C3%A9daction%C3%89pic%C3%A8ne](https://usito.usherbrooke.ca/articles/aides_%C3%A0_la_r%C3%A9daction/LaR%C3%A9daction%C3%89pic%C3%A8ne)

# Écriture épïcène II

- La rédaction épïcène est une approche globale d'écriture qui privilégie une représentation équitable des femmes et des hommes. Le français offre de nombreuses ressources concernant la rédaction épïcène; il importe de s'en inspirer au moment même de la rédaction du texte. L'emploi réfléchi et pondéré des procédés de rédaction épïcène de même que l'adaptation de ceux-ci au type de texte assureront des textes clairs et lisibles.
- **1. Premier procédé : l'écriture des formes des deux genres, en toutes lettres**
- Dans les textes, les formes féminines s'écrivent à côté des formes masculines, qu'il s'agisse de noms ou de pronoms. On répète, en principe, les déterminants et les adjectifs devant les formes masculines et féminines, mais on peut omettre de le faire lorsque les deux formes désignent des personnes appartenant au même groupe.
- 
- Exemples :
- ***Les candidats et (les) candidates recevront une convocation.***
- ***Les députées et députés présents ont manifesté leur désaccord.***

# Écriture épïcène III

- 1.1 On peut avoir recours à l'ellipse du second élément s'il n'y a pas d'ambiguïté. On évitera par contre l'ellipse du second élément lorsqu'il s'agit d'un nom composé avec trait d'union, d'un nom en apposition ou de l'adjectif faisant partie d'une appellation d'emploi.
- *On demande un agent ou une agente d'information.*
- *On demande un avocat-conseil ou une avocate-conseil, un ingénieur chimiste ou une ingénieure chimiste, une courtière immobilière ou un courtier immobilier.*

# Écriture épïcène IV

- **1.2 Dans le cas de noms épïcènes (qui ont la même forme au masculin et au féminin), seul le déterminant est employé dans les deux formes.**
- Exemples :
- *On consultera **un ou une** notaire.*
- ***La ou le** juge tranchera.*
  
- **1.3 Lorsqu'on reprend les appellations par des pronoms, on peut avoir recours au pronom masculin pluriel si on a déjà employé les formes des deux genres au pluriel.**
  
- Exemple :
- *Les **techniciennes et techniciens** doivent assurer... **Ils** doivent aussi...*
- Si les deux genres n'ont pas été explicitement désignés, ou si les éléments coordonnés ont une valeur exclusive, on se sert des pronoms masculin et féminin.
  
- Exemples :
- *Tout le personnel a été invité à cette réunion. **Ceux et celles**...*
- ***Le directeur ou la directrice** assume... **Il ou elle** est responsable de...*

# Écriture épiciène V

- 1.4 L'accord des adjectifs et des participes passés se fait au masculin pluriel lorsqu'ils se rapportent à la fois au nom masculin et au nom féminin.
- Exemple :
- *Les directrices et directeurs sont **priés** de...*
- Quand ces deux noms sont au singulier, l'accord se fait au masculin singulier s'il n'y a pas d'ambiguïté.
- Exemple :
- *La candidate ou le candidat **choisi**...*
- On écrit de préférence le nom masculin le plus près de l'adjectif ou du participe passé à accorder.
- Exemples :
- *Les **nombreux techniciens** et techniciennes de l'entreprise...*
- *Les **représentantes et représentants syndicaux et nationaux**...*

# Écriture épïcène VI

- **2. Deuxième procédé : le recours aux mots et tournures neutres**
- L'emploi de mots ou de tournures neutres permet d'éviter l'écriture des formes des deux genres en toutes lettres et d'alléger la formulation.
- **2.1 Un mot neutre est un nom masculin ou féminin qui peut désigner aussi bien les hommes que les femmes (*une personne, les gens, les scientifiques, la direction, la présidence, etc.*). Certains d'entre eux sont des collectifs (*le personnel, le public, l'assemblée, l'électorat, la clientèle, le corps professoral, etc.*).**
- Exemple :
- *C'est une note adressée **au personnel**. (Plutôt que : C'est une note adressée aux employés et employées.)*
- Exemples de noms collectifs : *assemblée, autorités, clientèle, collectivité, communauté, corps (enseignant), effectif, électorat, équipe, foule, groupe, lectorat, main d'œuvre, personnel, population, public, etc.*
- Exemples de noms de fonction : *direction, présidence, rectorat, secrétariat, trésorerie, etc.*

# Écriture épïcène VII

- Exemples de noms d'unités administratives : *administration, bureau, comité, commission, conseil, département, direction, office, régie, secrétariat, service, etc.*
- Exemples de noms épïcènes : *cadre, membre, personne, responsable, scientifique, spécialiste, universitaire, etc.*
- Exemples d'adjectifs épïcènes : *apte, convenable, adulte, universitaire, etc.*
- Exemples de pronoms épïcènes : *nous, vous, personne, aucun, quiconque, plusieurs, etc.*

# Écriture épiciène VIII

- 2.2 Les tournures neutres sont des formulations non personnalisées, des constructions infinitives ou nominales.
- Exemples :
- *Cette invitation est valable pour **deux personnes**.*
- *L'artiste a plusieurs choix : **sculpter, peindre ou graver**. (Plutôt que : *L'artiste a plusieurs choix : il ou elle peut sculpter, peindre ou graver.*)*
- *Avez-vous la **connexion** Internet? (Plutôt que : *Êtes-vous connecté ou connectée à Internet?*)*

# Écriture épïcène IX

- Note 1 : Les formes tronquées sont à éviter (*ingénieur-e, ingénieur,e, ingénieur(e), ingénieur/e*); ces formes sont contraires à l'usage grammatical et nuisent à la lisibilité des textes.
- Note 2 : La note, au début du texte, qui indique que la forme masculine inclut la forme féminine ne constitue pas un procédé acceptable pour mettre en évidence de façon équitable la présence des hommes et des femmes dans le texte et est également à éviter.
- Sources : CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène. *Rédaction technique, administrative et scientifique*.
- VACHON-L'HEUREUX, Pierrette, et Louise GUÉNETTE. *Avoir bon genre à l'écrit : Guide de rédaction épïcène*, Québec, Office québécois de la langue française, Les Publications du Québec, 2006, 209 p.

# Écriture de Hélène Montreuil

- Au début de mon livre « Les affaires et le droit », j'ai écrit ceci :
- Pour faciliter la lecture de ce livre, le texte a été rédigé conformément à la nouvelle orthographe dite orthographe rectifiée et en respectant trois principes de base en matière d'écriture d'un texte de loi :
  - ❖ Le masculin comprend le féminin.
  - ❖ Le singulier comprend le pluriel.
  - ❖ La loi parle au présent.
- Ceci est conforme à la Loi d'interprétation adoptée par l'Assemblée nationale du Québec

# Interprétation d'une loi au Québec

- Pour aider toute personne à interpréter correctement une loi, le législateur a adopté la *Loi d'interprétation*. Examinons cinq de ces articles :
  - *49. La loi parle toujours; et, quel que soit le temps du verbe employé dans une disposition, cette disposition est tenue pour être en vigueur à toutes les époques et dans toutes les circonstances où elle peut s'appliquer.*
  - *53. Le genre masculin comprend les deux sexes, à moins que le contexte n'indique le contraire.*
  - *54. Le nombre singulier s'étend à plusieurs personnes ou à plusieurs choses de même espèce, chaque fois que le contexte se prête à cette extension. Le nombre pluriel peut ne s'appliquer qu'à une seule personne ou qu'à un seul objet si le contexte s'y prête.*
  - *55. Le droit de nomination à un emploi ou fonction comporte celui de destitution.*
  - *57. L'autorisation de faire une chose comporte tous les pouvoirs nécessaires à cette fin.*
- Cela semble évident, mais le législateur a préféré adopter cette loi pour éviter toute ambiguïté.

# Commentaires

- **Plus vous mettez de lettres comme dans LGBTTIQQ2SAA et plus vous voulez vous singulariser, plus cela complique la vie à tout le monde, au Québec comme au Canada.**
- **Pourrais-je plaider la violation de mes droits devant un Tribunal ?**
- **Dans mon passeport, j'ai un «F» ; mais, cela paraît-il que je suis une femme ?**
- **Si je suis arrêtée, me retrouverai-je dans une prison pour femmes ou dans une prison pour hommes ?**
- **Serai-je accusée d'un crime grave ? Lequel ?**

# Ne suis-je pas la même personne ?





# Universités québécoises et personnes LGBT



# Situation des LGBT dans les universités du Québec

- **Même si les universités québécoises ont une réputation libérale d'ouverture au monde et à la réalité et que la critique et les idées nouvelles font partie de la mission d'une université, il n'en reste pas moins que la situation des personnes LGBT varie beaucoup d'une université à l'autre au Québec.**
- **Le monde universitaire est relativement ouvert, mais la perception des personnes dans une université peut varier d'une personne à l'autre.**
- **Nous avons fait le tour des principales universités québécoises pour obtenir de l'information afin de tenter de déterminer leur ouverture d'esprit face à la réalité LGBT.**
- **Voici le résultat de nos recherches.**

## Réseau de l'Université du Québec

- Un projet visant la lutte à l'homophobie et à la transphobie a été approuvé au niveau du Réseau des l'Université du Québec ou Réseau UQ.
- Toutes les universités membres du Réseau UQ bénéficieront de ce projet visant nommément à renforcer les pratiques relatives au prénom choisi.
- Le 8 mai 2018, le gouvernement du Québec accorde 475 000 dollars sur cinq ans pour renouveler le mandat de la Chaire de recherche sur l'homophobie dont la titulaire est la professeure Line Chamberland, du Département de sexologie de l'UQAM. Lors de sa création, en 2011, la Chaire de recherche sur l'homophobie était la première du genre au Canada et la seconde en Amérique du Nord, après celle de l'Université Harvard.
- <https://chairespg.uqam.ca/publication/guide-pour-les-enseignant-es-et-les-intervenant-e-s-en-milieus-scolaire-la-transphobie-c-est-pas-mon-genre/>

# Université du Québec à Chicoutimi ou UQAC

- À l'Université du Québec à Chicoutimi ou UQAC, il n'y a pas de politique spécifique concernant les personnes LGBT, mais dans l'article 3 intitulé la vision de l'UQAC, nous y retrouvons le principe suivant :
  - L'UQAC est une université inclusive, qui reconnaît la contribution de tous les membres de sa communauté et de ses partenaires.
- Dans le Règlement relatif à la mission, à la vision et aux valeurs de l'UQAC, nous retrouvons l'article 7 intitulé Groupes désignés et qui se lit ainsi :
  - En plus de souscrire à un programme d'accès à l'égalité en emploi, l'UQAC valorise et encourage les personnes issues des groupes désignés, soit les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones, les personnes handicapées et la communauté LGBTQAIS2+ à faire partie de la communauté universitaire.
- <https://www.uqac.ca/mgestion/chapitre-2/reglement-sur-la-mission-et-les-valeurs-de-luqac/>
- Un comité de travail est en place avec le Réseau UQ afin d'adapter le système informatique de l'UQAC pour donner l'opportunité aux étudiants de choisir le prénom sur leur carte étudiante et sur les listes de présences en classe.

# Université de Montréal I

- L'Université de Montréal possède un plan d'action 2020-2023 pour favoriser l'équité et l'inclusion.
- Le plan d'action Pour l'équité et l'inclusion 2020-2023 témoigne de l'engagement de l'Université de Montréal à mettre l'équité, la diversité et l'inclusion au cœur de son développement à travers chacune de ses missions.
- Dans un premier temps, un énoncé de vision sur l'équité, la diversité et l'inclusion a permis de préciser les engagements de l'Université en la matière. Un diagnostic a ensuite été réalisé et a permis d'identifier des pistes d'action à prioriser dans les prochaines années.
- C'est un document de 48 pages qui contient huit objectifs spécifiques,
- [https://www.umontreal.ca/public/www/images/diversite/documents/UdeM\\_PlanDAction\\_EDI\\_final.pdf](https://www.umontreal.ca/public/www/images/diversite/documents/UdeM_PlanDAction_EDI_final.pdf)

# Université de Montréal II

## ➤ Ces huit objectifs sont :

- Identifier et contrer les obstacles à un accès équitable à l'enseignement supérieur affectant les étudiants et étudiantes appartenant à des groupes sous-représentés à l'Université ou dans certaines disciplines
- Soutenir la rétention et la réussite des étudiants et étudiantes présentant des facteurs de vulnérabilité sur le plan académique, personnel ou social
- Maximiser la contribution des programmes de formation à la préparation des étudiants et étudiantes de toutes disciplines à interagir et à œuvrer dans des contextes de diversités multiples
- Faire de l'Université un milieu de travail inclusif et représentatif des diversités de la communauté dans laquelle elle est implantée
- Faire de l'Université un milieu de vie inclusif, exempt de discrimination et représentatif des diversités de sa communauté
- Diversifier l'excellence et promouvoir l'équité et l'inclusion en recherche
- Intensifier les partenariats avec les groupes vulnérables ou sous-représentés à l'Université et y associer davantage les diplômés et diplômées et les donateurs et donatrices
- Faire en sorte que le plan d'action sur l'équité, la diversité et l'inclusion ait un impact structurant sur la transformation de l'Université

# Université de Montréal III

- À l'Université de Montréal, il existe une formation gratuite et en ligne qui porte sur l'identité de genre, la transidentité et les meilleures pratiques de soutien auprès des personnes trans, que ce soit dans le milieu de l'enseignement supérieur ou dans la vie quotidienne.
- Si l'on entend de plus en plus parler des enjeux auxquels sont confrontées les personnes lesbiennes, gaies ou bisexuelles (LGB), il reste un retard important à rattraper concernant la connaissance des enjeux auxquels sont confrontées les personnes trans (T). En effet, plusieurs aspects des réalités trans sont singuliers et ne peuvent pas être amalgamés aux réalités vécues par les personnes LGB. Par conséquent, les personnes et les organismes, malgré leur bonne volonté, ont souvent de la difficulté à s'adapter car ils ne comprennent pas bien les enjeux vécus par les personnes trans. Plusieurs établissements d'enseignement et autres institutions, dans les domaines tant public que privé, demeurent donc mal adaptés à la réalité des personnes trans, qui peuvent alors se trouver dans des situations difficiles, voire subir de la discrimination au sens de la loi.
- Ce cours en ligne ouvert à tous (massively open online course ou MOOC) a été développé grâce à un partenariat entre la Chaire de recherche du Canada sur les enfants transgenres et leurs familles, le Groupe d'action trans de l'Université de Montréal (GATUM) et son Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études.
- <https://catalogue.edulib.org/fr/cours/UMontreal-DSG101/>

# Université de Montréal IV

- À l'Université de Montréal, il existe le Bureau d'intervention en matière de harcèlement ou BIMH qui est le guichet unique pour accueillir toute personne affectée par une situation de harcèlement ou de violence à caractère sexuel. Sa mission est de contribuer à faire de l'Université de Montréal et de HEC Montréal des milieux de vie, d'études et de travail ouverts, inclusifs et respectueux, où chaque personne peut s'attendre à recevoir un accompagnement bienveillant et exempt de jugement dans le respect de ses attentes et de ses besoins particuliers.
- Dans l'accomplissement de sa mission, le BIMH agit sur quatre volets :
  - la prévention, par la sensibilisation, l'éducation et la formation;
  - l'intervention dans le milieu suite à un signalement, par le recadrage, le coaching, la médiation et la résolution de problème;
  - le traitement, par l'accueil et le suivi des plaintes de harcèlement ou de violence à caractère sexuel;
  - L'accompagnement, par le soutien apporté aux personnes plaignantes, aux témoins et aux personnes mises en cause.
- <https://harcelement.umontreal.ca/le-bureau/notre-mission/>

# Université Laval I

- En date du 23 avril 2021, l'Université Laval n'a pas de politique LGBTQ2S+ pour les étudiants ou pour le personnel.
- Comme j'y suis également étudiante à la Maîtrise en relations industrielles, je peux dire que la tolérance évolue lentement en fonction de la réalité.
- L'Université Laval a changé mon prénom au bureau du Registraire sans trop de difficultés, mais j'ai dû insister un peu
- En l'an 2000, j'étais inscrite au Doctorat en droit, mais au PEPS, le Pavillon de l'éducation physique et des sports, on m'a attribué une place dans le vestiaire pour homme.
- En l'an 2015, j'étais inscrite à la Maîtrise en relations industrielles et au PEPS, on m'a attribué une place dans le vestiaire pour femme.
- Pourtant, je suis toujours la même personne !

# Université Laval II

- Lors de l'assemblée générale annuelle ordinaire de l'AELIÉS tenue le 17 octobre 2018, un représentant officiel de l'Association pour la diversité sexuelle et de genre à l'Université Laval (ADSGUL) a pris parole dans le but d'évoquer le manque d'actions posées pour soutenir les étudiants lesbiennes, gaies, bisexuels, trans et queer (LGBTQ+) inscrits à l'Université Laval afin de faire du campus un lieu où l'inclusion des différents genres et différentes orientations sexuelles se fait sentir.
- Le commentaire ayant suscité l'intérêt de l'assemblée, les étudiants de 2e et 3e cycle ont ainsi confié au comité exécutif 2018-2019 de l'AELIÉS le mandat de documenter les enjeux des personnes LGBTQ+ à l'Université Laval, travail entamé par une chargée d'étude en janvier 2019. Présentée sous forme de mémoire écrit, la recherche demandée devait contenir :
  - Une revue de la littérature permettant de dresser un état des lieux sur les conditions des personnes s'identifiant comme LGBTQ+ ou faisant partie de la communauté LGBTQ+ universitaire;
  - L'identification de variables permettant de décrire les conditions des personnes LGBTQ+ à l'université;
  - L'identification et la mise en lumière des différents enjeux et réalités, au sein même de la communauté LGBTQ+ universitaire;
  - La réalisation d'une enquête de terrain (sondages ou entrevues, analyse et interprétation des résultats).

# Université Laval III

- **Le mémoire sur la situation des étudiants LGBTQ+ de l'Université Laval devrait permettre à la communauté universitaire de prendre connaissance :**
  - **De la complexité sous-tendant les dimensions identitaires des étudiants LGBTQ+, tant dans leur dimension individuel que sociale;**
  - **Des difficultés rencontrées par les étudiants issus de la diversité sexuelle et la pluralité des genres (DSPG) et inscrits à l'Université Laval;**
  - **Des perceptions du campus de l'Université Laval chez les étudiants LGBTQ+ et employés du campus;**
  - **Des pistes de réflexion et d'action entourant l'inclusion de la DSPG sur le campus de l'université Laval;**
  - **De recommandations pour favoriser l'amélioration des conditions des personnes LGBTQ+ à l'Université Laval et au sein de la société, pour faire du campus un milieu célébrant la diversité et son inclusion.**
  - **<https://www.aelies.ulaval.ca/enjeux/les-realites-des-personnes-lgbtq-a-luniversite-laval/>**

# Université du Québec à Montréal ou UQÀM I

- L' Université du Québec à Montréal possède des politiques d'ouverture à la communauté LGBT les plus ouvertes et les plus inclusives parmi les universités québécoises.
- Les politiques qui portent sur les obstacles systémiques que peuvent rencontrer les membres de la communauté LGBT sont :
- La Politique 16 qui est la Politique visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel. Elle est disponible à :
- [https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique\\_no\\_16\\_2.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf)
- La Politique 42 qui est la Politique sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement. Elle est disponible à :
- [https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique\\_no\\_42.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_42.pdf)
- Ces politiques mentionnent spécifiquement les personnes issues des minorités sexuelles ou de genre.

# Université du Québec à Montréal ou UQÀM II

- La politique du **prénom choisi** a été instauré en mars 2020 pour les membres du personnel. On retrouve cette information dans la section **Équité, diversité, inclusion** sous-section **Engagement de l'UQAM** à :
  - <https://edi.uqam.ca/edi-en-milieu-de-travail/engagement-de-luqam/>
- Le **prénom choisi** a d'abord été instauré pour les personnes étudiantes. On retrouve cette information dans la section **Étudier à l'UQAM**, sous-section **Mon prénom, mon choix!**
  - <https://etudier.uqam.ca/prenom-choisi>
- Un « **prénom choisi** » est un prénom que certaines personnes utilisent couramment pour s'identifier, mais qui est différent de leur prénom légal.
- Afin de refléter la réalité de ces personnes et de faciliter leurs interactions dans la communauté universitaire, l'UQAM permet, à certaines conditions, d'ajouter un « **prénom choisi** » au dossier étudiant.
- Les raisons d'utiliser un « prénom choisi » sont variées. Par exemple :
  - Une personne ayant reçu plusieurs prénoms légaux peut choisir un seul prénom pour simplifier ses interactions.
  - Une personne transgenre peut choisir un prénom correspondant à son identité de genre.

# Université du Québec à Montréal ou UQÀM III

- Les étudiantes et les étudiants pourront faire une demande d'ajout d'un « **prénom choisi** » à leur dossier étudiant en autant qu'ils agissent en toute bonne foi.
- Le « **prénom choisi** » ne doit pas être inusité, ne doit pas prêter au ridicule ou être susceptible de déconsidérer l'étudiante, l'étudiant.
- L'Université se réserve le droit de refuser l'ajout d'un « **prénom choisi** » au dossier d'une étudiante ou d'un étudiant.
- L'UQAM pourrait notamment refuser l'ajout d'un « **prénom choisi** » ayant une apparence ou une consonance ridicule, péjorative ou grossière, ou référant à un personnage déconsidéré dans l'histoire ou dont elle jugerait l'utilisation inadéquate.
- Une fois la demande d'ajout d'un « **prénom choisi** » approuvée par l'UQAM, le « **prénom choisi** » pourra être utilisé dans les documents non officiels et les communications institutionnelles, lorsque cela s'avère possible, notamment :
  - La carte étudiante;
  - L'adresse de courriel UQAM;
  - Le Portail étudiant;
  - Les listes de cours des enseignants;
  - La plateforme Moodle;
  - Le répertoire des étudiants d'Office 365.

# Université du Québec à Montréal ou UQÀM IV

- Lorsque l'emploi du prénom légal est requis à des fins administratives ou officielles, celui-ci continuera à être utilisé. D'une manière non exhaustive, le prénom légal doit être employé dans les documents suivants :
  - Le diplôme;
  - Les relevés de notes officiels;
  - Les attestations officielles émises par le Registrariat;
  - Les documents de nature financière (relevés, chèques, etc.);
  - Les formulaires d'embauche et de mouvement de personnel.
- La demande d'utilisation d'un « **prénom choisi** » ne modifie en rien le prénom légal de l'étudiante ou de l'étudiant inscrit dans son dossier étudiant ou dans les informations transmises aux autorités gouvernementales.

# Université de Sherbrooke I

- L'Université de Sherbrooke n'a pas de politique formelle concernant les personnes LGBT, mais elle a adopté plusieurs mesures pour favoriser l'inclusion, dont celle des personnes de la communauté LGBTQ2+.
- L'Université de Sherbrooke a adopté une vision concernant l'équité, la diversité et l'inclusion ou ÉDI.
- **Pourquoi l'ÉDI?**
  - Pour créer une institution créative, riche de sa diversité. L'innovation et l'originalité résultent de la pluralité des points de vue et des expériences.
  - Pour un milieu inclusif qui cultive l'excellence. L'Université de Sherbrooke est un terrain fertile pour la recherche et l'enseignement de qualité ainsi que la découverte de nouveaux talents et de nouvelles perspectives.
  - Pour une université adaptée aux réalités actuelles.
  - Pour intégrer la diversité et accueillir la mixité afin de nous permettre de mieux comprendre le monde que nous travaillons à bâtir.
- Voir : <https://www.usherbrooke.ca/decouvrir/a-propos/equite-diversite-inclusion/>

# Université de Sherbrooke II

- Dans son plan stratégique 2018-2022, l'Université de Sherbrooke veut s'assurer que les membres de certains groupes obtiennent les mêmes résultats et aient droit aux mêmes avantages que toute personne. Voir :
- [https://www.usherbrooke.ca/planification-strategique/fileadmin/sites/plan-strategique/documents/Plan-strategique\\_2018-2022\\_vf.pdf](https://www.usherbrooke.ca/planification-strategique/fileadmin/sites/plan-strategique/documents/Plan-strategique_2018-2022_vf.pdf)
- Plusieurs documents officiels ont été travaillés et révisés au fil du temps avec une préoccupation relative à l'équité, la diversité et/ou l'inclusion. Cette révision est en mode continu et tous ces documents appuient la volonté de l'Université de s'inscrire dans un changement de pratiques à long terme.
- <https://www.usherbrooke.ca/decouvrir/a-propos/equite-diversite-inclusion/documents-officiels/>
- L'Université de Sherbrooke a également adopté une directive qui permet à toute personne, employée ou étudiante, le choix d'une dénomination en phase avec son identité.
- Plus précisément, dans le but de permettre une intégration optimale et de faciliter les interactions, l'Université de Sherbrooke reconnaît le droit aux personnes étudiantes et employées qui le souhaitent, d'être identifiées selon un prénom, un nom ou un genre de leur choix qui diffèrent de ceux apparaissant sur leurs documents légaux.

# Université de Sherbrooke III

- Il est de mise pour toute personne de la communauté universitaire d'utiliser le prénom, le nom ou le genre choisi pour désigner la personne étudiante ou employée.
- La Directive officielle relative au choix du prénom, du nom ou du genre est entrée en vigueur le 12 novembre 2019. Pour la consulter, voir :
- <https://www.usherbrooke.ca/a-propos/fileadmin/sites/a-propos/documents/direction/directives/2600-079.pdf>
- Cette directive s'adresse à toute personne étudiante inscrite dans un programme d'études ou dans un parcours libre de l'Université de Sherbrooke, ainsi qu'à tout son personnel qui désire utiliser un prénom, un nom ou un genre de son choix dans ses interactions au sein de la communauté universitaire.
- Par exemple, une personne trans ou non binaire pourrait vouloir utiliser un prénom, un nom ou un genre qui la représente mieux. De même, une personne pourrait vouloir utiliser un seul de ses prénoms ou noms légaux pour être désignée ou encore les remplacer par un autre prénom ou nom.

# Université de Sherbrooke IV

- Cette directive ne concerne pas les personnes qui ont obtenu un certificat de changement de nom ou un certificat de changement de la mention du sexe délivré par le Directeur de l'état civil du Québec. Pour ces personnes, les modifications de prénom ou de nom légaux dans les systèmes et les documents de l'Université seront effectuées sur présentation dudit certificat et autres documents nécessaires.
- Toute personne étudiante ou employée peut demander la modification de son prénom, de son nom ou de son genre, pourvu que sa démarche soit réfléchie et qu'elle agisse de bonne foi. L'Université n'exige pas de la personne étudiante ou employée qu'elle fournisse une raison pour justifier sa demande.
- La modification du prénom, du nom ou du genre est libre et volontaire. Elle peut être corrigée ou retirée en tout temps. L'Université se réserve toutefois le droit de refuser les demandes jugées abusives ou trop fréquentes.
- Une personne étudiante ou employée peut choisir de modifier l'une des trois, deux des trois ou encore les trois désignations identitaires (prénom, nom, genre). Si cette personne possède un statut d'étudiante et d'employée, le prénom, le nom ou le genre choisis seront modifiés de la même façon pour les deux statuts.

# Université de Sherbrooke V

- **Le prénom, le nom ou le genre choisis ne doivent pas être inusités, prêter au ridicule ou être susceptibles de déconsidérer la personne étudiante ou employée. L'Université pourrait notamment refuser toute modification qui présente une consonance dérisoire, péjorative ou grossière, qui fait référence à un personnage connu ou dont elle jugerait l'utilisation inadéquate.**
- **Le prénom, le nom ou le genre choisis peuvent être utilisés dans certains documents non officiels produits par l'Université, ainsi que dans certaines communications où la modification de l'identité est possible.**
- **Ils ne modifient en rien le prénom, nom ou genre légaux indiqués au dossier étudiant et au dossier employé, au code permanent du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MESS) ou dans les informations transmises aux autorités gouvernementales.**
- **Le prénom, nom et genre légaux seront utilisés dans les documents destinés à l'externe.**

# Université de Sherbrooke VI

## ➤ Documents non officiels et applications informatiques

- Carte étudiante
- Listes facultaires
- Authentification au site de l'UdeS
- Bottin de l'UdeS
- Courriel USherbrooke
- MonPortail
- Portail MonEmploi (accès au bulletin de paie, etc.)
- Afficheur téléphonique
- Genote
- Moodle
- Mon dossier étudiant
- Mon dossier employé
- Trivio (stages coopératifs)\*
- \*À compter de l'hiver 2020

# Université de Sherbrooke VII

- **Documents officiels (utilisation de la désignation légale)**
  - **Attestations officielles**
  - **Relevé de notes**
  - **Lettre d'admission**
  - **Diplôme**
  - **Documents destinés aux autorités gouvernementales**
  - **Carte OPUS**
  - **Factures et relevés fiscaux**
  - **Autorisation d'études hors établissement**
  - **Certains formulaires, lettres et correspondances**
  - **Adhésion à l'assurance collective, au régime de retraite et au REÉR collectif**
  
- **<https://www.usherbrooke.ca/etudiants/sante-et-aide-a-la-personne/prenom-nom-genre-choisis/#c123957-3>**
  
- **Voir également la page sur l'inclusion de la diversité sexuelle et de genre à :**
  
- **<https://www.usherbrooke.ca/etudiants/vie-etudiante/l'inclusion-de-la-diversite-sexuelle-et-de-genre/>**

# Université de Sherbrooke VIII

- **Il existe également un programme de bourse pour les personnes étudiantes des groupes minoritaires comme :**
  - **Parcours migratoire**
  - **Vécu autochtone**
  - **Coming out**
  - **Situation de handicap**
- **Les personnes étudiantes issues de groupes minoritaires composent avec des réalités qui, trop souvent, constituent autant d'entraves à leur bien-être et à leur réussite. Voir :**
- **<https://www.usherbrooke.ca/actualites/nouvelles/nouvelles-details/article/44920/>**

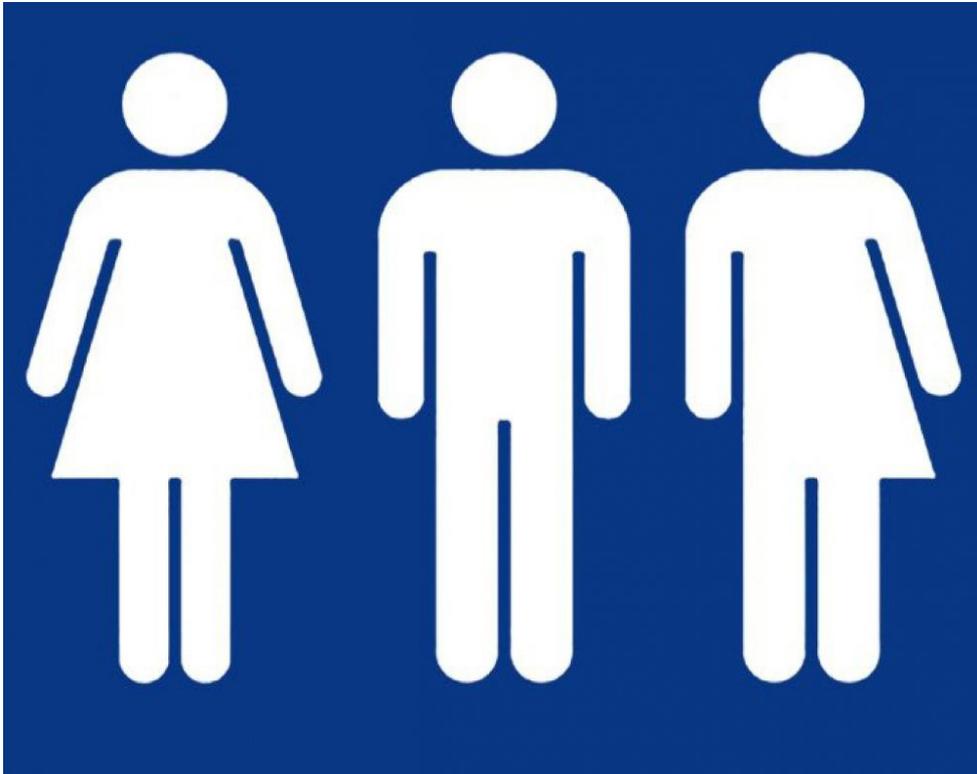
# Université du Québec à Rimouski ou UQAR I

- À l'Université du Québec à Rimouski ou UQAR, il n'y a pas de document spécifique au personnel ou aux étudiantes et étudiants LGBT de l'UQAR.
- En matière d'incivilité, de discrimination ou d'harcèlement, l'UQAR dispose de la politique C3-D70 qui s'applique à l'ensemble de la communauté universitaire.
- [https://www.uqar.ca/uqar/universite/a-propos-de-luqar/politiques\\_et\\_reglements/politiques/70c3.pdf](https://www.uqar.ca/uqar/universite/a-propos-de-luqar/politiques_et_reglements/politiques/70c3.pdf)
- De plus, pour ce qui touche de plus près l'équité, la diversité et l'inclusion, l'UQAR a mis sur pied récemment un comité institutionnel.
- En ce qui concerne les droits et les mesures d'accommodements pour les personnes LGBT, l'UQAR se conforme aux obligations demandées par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

# Toilettes non genrées dans les universités du Québec I

- Dans le but de s'adapter aux besoins de la communauté LGBT, on retrouve de plus en plus de toilettes non genrées dans les cégeps et les universités. Depuis la mise en place, en 2015, de la loi sur les changements de sexe, plusieurs institutions scolaires ont commencé à modifier l'affichage de certaines toilettes afin d'y représenter les personnes transgenres et transsexuelles.
- À l'Université Laval c'est 60 toilettes dans 14 pavillons différents qui sont maintenant accessibles pour tous. Le Groupe Gai de l'Université Laval (GGUL) dit vouloir « *changer les perceptions populaires face aux personnes trans, non-binaires et non-conformes de genre* ».
- En mai 2018, c'était l'UQAC qui instaurait deux toilettes non genrées sur son campus. C'est certain que deux c'est pas beaucoup pour une université complète. C'est la même chose pour l'Université de Montréal, l'UQAM et l'Université de Sherbrooke qui en comptent quelques-unes dans leurs différents pavillons.
- Il est souhaitable que ces initiatives continuent à travers les autres établissements publics de la province.
- <https://www.narcity.com/fr/montreal/des-toilettes-non-genrees-dans-les-cegeps-et-universites-du-quebec>
- <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1101579/toilette-universite-non-genre>

# Toilettes non genrées dans les universités du Québec II



# Mes commentaires personnels et comme avocate I

- Dans une cause que j'ai plaidée, le juge m'appelait sans arrêt «**Monsieur**», même pas «**Maitre**» tandis que l'avocate représentant l'autre partie m'appelait au moins «**chère consoeur**» ou «**ma consoeur**». Qu'en pensez-vous ?
- Dans un concours pour un poste dans la fonction publique, le gestionnaire qui m'a reçue en entrevue m'a dit que j'étais la meilleure candidate mais qu'il ne m'embaucherait pas parce qu'il craignait la réaction de ses employés envers lui s'il m'embauchait.
- Dans un autre concours pour un poste dans la fonction publique, l'adjointe administrative du gestionnaire m'a appelée pour me dire, privément, que le gestionnaire avait préféré fermer le poste plutôt que de m'embaucher car il ne voulait pas d'une transgenre dans son équipe. L'adjointe a ajouté que j'étais la seule candidate qualifiée et elle trouvait cela injuste que je ne sois pas embauchée.
- Je ne vous raconterai pas tous les cas de discrimination auxquels j'ai dû faire face, car il y en a des centaines, mais vous pouvez en imaginer.
- Être une transgenre n'est pas politiquement correct; ce n'est pas BCBG.

# Mes commentaires personnels et comme avocate II

- **Quand j'ai commencé ma transition en 1997, j'ai reçu plusieurs commentaires blessants de la part d'avocats masculins, généralement plus âgés comme :**
  - **Vous êtes la honte du Barreau.**
  - **Le Barreau devrait vous radier.**
  - **Jamais vous ne serez avocate chez nous, etc.**
- **Les avocates ont été plus gentilles et plus compréhensives envers moi. À mon souvenir, aucune ne m'a jamais fait de remarque désobligeante. Une femme comprend probablement mieux ma situation.**
- **Je l'ai dit; il y a des mentalités à changer, mais cela prendra du temps.**
- **Ma devise est « Fluctuat nec mergitur » et elle signifie :**
- **Elle est battue par les flots, mais ne sombre pas.**
- **Pour employer un mot à la mode, je suis très résiliente.**

## Mes commentaires personnels et comme avocate III

- J'aurais un commentaire général à faire. De tous les pays occidentaux et pour avoir beaucoup voyagé, je suis convaincue que le Canada est le pays où les droits des personnes LGBT sont les mieux garantis par la Loi et les tribunaux et où les personnes LGBT sont les mieux traitées et ont des opportunités de se développer sur les plans humains et professionnels.
- Le principal problème découle de la présence, dans des postes d'autorité, de personnes qui ont des préjugés, qui sont homophones et transphobes ou qui sont extrêmement religieuses et qui, à cause de ses croyances religieuses, constituent un obstacle important à la reconnaissance des droits d'une personne qui se trouve à être une personne LGBT.
- Un juge ou un Directeur de l'état civil ou un Directeur des ressources humaines ou un chef de service peut mettre des obstacles à la reconnaissance d'un nom, à un changement de la mention de sexe, à un mariage, à un emploi, à une promotion, à un congé, etc. à cause de ses préjugés.
- Ces personnes devraient être congédiées et c'est la raison pour laquelle il faut les dénoncer, en privé pour commencer, en public si nécessaire et enfin par une poursuite devant les tribunaux s'il faut en arriver à ce point.
- **La discrimination doit s'arrêter ici et maintenant.**

# Avez-vous des questions ?



*Mer*ci !